

*Mairie de*



Tel: 03 85 31 51 27

E-mail: [mairie-laiz@laiz.fr](mailto:mairie-laiz@laiz.fr)

● A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, le règlement des factures locales (garderie, salle des fêtes, concessions de cimetière) : effectué par chèque, devra être envoyé au

**Service de Gestion Comptable de Bourg en Bresse** et non à la trésorerie de Saint Laurent sur Saône.

SGC de Bourg en Bresse  
21 bis Rue Gabriel Vicaire  
BP50424  
01012 BOURG EN BRESSE

● Vous avez la possibilité de régler ces factures (garderie, salle des fêtes, concessions de cimetière) en ligne ou par prélèvement

● **Les paiements en numéraire ne seront plus possibles sur Saint Laurent sur Saône :**

Les datamatrix présents sur les Avis des sommes à payer vous permettent un paiement en Carte Bleue ou en numéraire auprès de tous les buralistes agréés. Vous pouvez retrouver la liste de ces buralistes sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).

Le Maire,  
Sébastien SCHAUVING